



Hygiène-Salubrité

28 février 2015 - 21 : 50

Le service Hygiène-Salubrité est chargé de faire appliquer les réglementations dans les domaines de l'hygiène, de la salubrité des habitations, la surveillance des eaux d'alimentation et de baignade en bassin, ainsi que la lutte contre le bruit, le monoxyde de carbone...

Les actions du service de salubrité :

- [Les risques du monoxyde de carbone](#)
- [La sensibilisation aux économies d'eau](#)
- [Le dépistage du radon dans les locaux d'habitation](#)
- [La lutte contre le bruit](#)
- [Les équipements sanitaires](#)

Secteur Sanitaire de la ville de Brest
16 rue Alexandre Ribot
Tél. : 02 98 00 80 80
actionsanitaire-sante@mairie-brest.fr